

Faculté de médecine



RDGN3120 Principes, techniques et contrôle de qualité en imagerie médicale

[25h+5h exercices]

Enseignant(s): Philippe Clapuyt, Guy Cosnard, Etienne Danse, André Noël Dardenne, Jean-François De Wispelaere, Thierry Duprez, Pierre Goffette, Cécile GRANDIN, Frank Hammer, Marc LACROSSE, Baudouin Maldague (coord.), Jacques Malghem, Bernard Van Beers, Bruno Vande Berg

Langue d'enseignement : français

Niveau : Troisième cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Fournir aux candidats spécialistes en imagerie médicale les notions spécialisées indispensables à la compréhension et à la maîtrise des différentes modalités d'imagerie médicale. L'accent sera mis sur l'aspect technologique de chaque méthode, ainsi que sur leur rapport coût-efficacité.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Contenu : ce cours annuel porte sur les techniques et l'utilisation des différentes méthodes d'imagerie.

Méthode : cours magistraux et séminaires décrivant les différents procédés d'imagerie, ainsi que les moyens d'optimiser leur utilisation. Utilisation de films, diapositives, séquences vidéo ainsi que démonstrations d'équipements.

Résumé : Contenu et Méthodes

Technique et utilisation de la radiologie conventionnelle y compris la radiologie numérisée - caractéristiques et utilisation des produits de contraste - techniques et utilisation de l'échographie (US) - du scanner aux rayons X - de l'imagerie par résonance magnétique (IRM) - de la médecine nucléaire, y compris la tomographie par émission de positrons (TEP) - maîtrise des incidents et accidents - contrôle de qualité - gestion de l'information, des rapports d'examen, et des relations.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Contrôle de connaissances : QCM.

Programmes proposant cette activité

ESP3DS/R Diplôme d'études spécialisées en santé publique (radioprotection, experts pour établissements de classe 1)

Autres crédits de l'activité dans les programmes

ESP31DS/RP Première année du diplôme d'études spécialisées en santé publique (Physique d'hôpital)

Obligatoire